

# CATALOGUE

## CONCEPT CARRIERE



**MOTION 3D™**  
*L'original*

# le Concept Carriere®

Offre orthodontique à part entière, nous avons souhaité proposer un catalogue dédié au traitement Carriere®. Plus encore que des produits, l'approche thérapeutique Carriere® est un concept global basé sur une approche d'une évidente simplicité :

## « Nous considérons la spécialité d'orthodontie comme une thérapeutique faciale et pas uniquement dentaire »

Luis Carrière (L'Orthodontiste Vol. 5 n°1, janvier/février 2016)

Le **concept Carriere®** repose sur la recherche simultanée d'un équilibre facial et d'une belle occlusion. Pour y parvenir le concept s'appuie sur des outils modernes issus des dernières technologies. Le plan de traitement se déroule en deux étapes :



### Étape 1, Obtention d'une plateforme de Classe I : **MOTION3D™**

Utilisé en première intention **MOTION3D™** agit sur la dimension sagittale. Il modifie la partie postérieure du plan d'occlusion et améliore la face du patient.

La dimension transversale a été traitée en interception chez les jeunes patients et sera prise en compte par les Carriere **SLX3D™** pour les autres. Le **MOTION3D™** est également disponible en version esthétique : le **MOTION3D™ Clear®**.

Le **MOTION3D™** Classe III offre un traitement Mini invasif pour des dysharmonies squelettiques qui nécessitent habituellement une chirurgie orthognatique suivie d'un traitement orthodontique.

De nombreux patients refusent la chirurgie et le traitement en devient plus complexe. Une option thérapeutique existe avec le **MOTION3D™** Classe III tant pour les patients en Classe III squelettique qu'en Classe III dentaire.

Les forces nécessaires aux différents types de dysmorphoses sont transmises au **MOTION3D™** par des élastiques calibrés en fonction des postulats de traitement et de leurs objectifs. Vous retrouvez les différentes options thérapeutiques dans les pages de ce catalogue.



### Étape 2, Traitement fixe : le **SLX3D™**

Le Carriere **SLX3D™**, brackets auto ligaturants passifs. Initiés et guidés par de nombreux praticiens. Le Concept Carriere® dans sa phase de traitement avec les auto-ligaturants passifs **SLX3D™** utilise des séquences d'arcs définies, avec des forces légères et progressives respectueuses de la structure du parodonte et efficaces dans les différents objectifs de traitement.

Les exigences de standards de qualité tant au niveau des matières premières que dans les phases de transformation assurent à ces arcs des réponses mécaniques efficaces et rapides pour le traitement et le confort du patient.

Le Concept Carriere® est l'approche thérapeutique qui répond le mieux aux objectifs occlusaux et faciaux pour rendre un service médical optimal à vos patients.

# sommaire

- Philosophie Sagittal First p 4 à 5
- Carriere Motion 3D L'Original p 6 à 7
- Carriere *MOTION3D*™ Clear p 8
- Protocoles élastiques Carriere *MOTION3D*™ Classe II p 9
- Carriere Motion Classe III p 10
- Protocoles élastiques Carriere *MOTION3D*™ Classe III p 11
- Brackets autoligaturants *SLX3D*™ et *SLX3D*™ Clear p 12 à 15
- Séquences d'arcs du Concept Carriere p 16
- Vidéos YouTube Concept Carriere & supports de communication p 17
- Parcours de formation p 18

# La Philosophie Sagittal First

## TRAITEMENT SIMPLE ET COURT AVEC DES RÉSULTATS PRÉVISIBLES

La philosophie SAGITTAL FIRST est une approche révolutionnaire qui simplifie et raccourcit les traitements de classe II et de classe III.

Il utilise l'appareil Motion 3D pour traiter la dimension AP au début du traitement avant de placer des brackets ou aligneurs.

En résolvant d'abord la partie la plus difficile du traitement, vous pouvez atteindre une plateforme de classe I en 3 à 6 mois, raccourcissant ainsi durée totale du traitement d'au moins 6 mois.

### PREVISIBLE

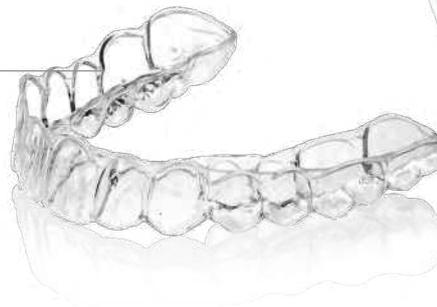
Motion 3D Class II Appliance

### INNOVANT

SLX® 3D Bracket System

### PRECIS

Aligners



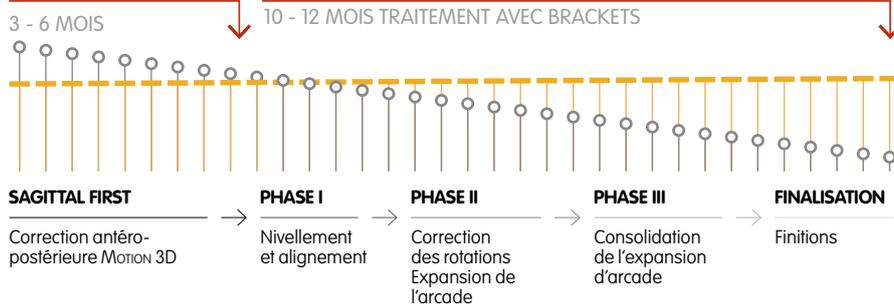
**SAGITTAL FIRST**



Ce catalogue présente des Dispositifs Médicaux de Classe IIa conformes aux exigences de la MDR 2017/745. Il est destiné uniquement aux professionnels de la santé, et l'utilisation doit être conforme aux réglementations locales en vigueur

# Comparaison du flux de traitement

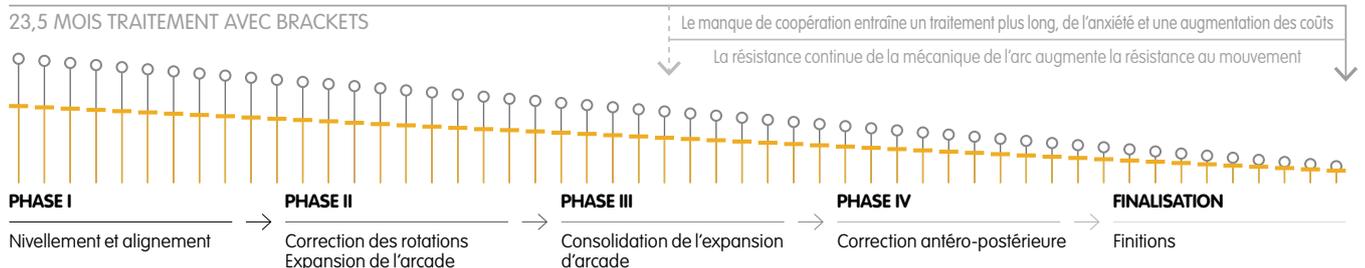
## SAGITTAL FIRST



♀  
COMPLIANCE PATIENT

↑  
**L'ENTHOUSIASME DU PATIENT :**  
Avec le concept SAGITTAL FIRST l'enthousiasme du patient est élevé au départ et reste élevé tout au long du traitement.

## PROTOCOLE STANDARD



1. "Treatment Effects of the Carriere Distalizer (Motion 3D) Using Lingual Arch and Full Fixed Appliances", Journal of the World Federation of Orthodontists, May 2014



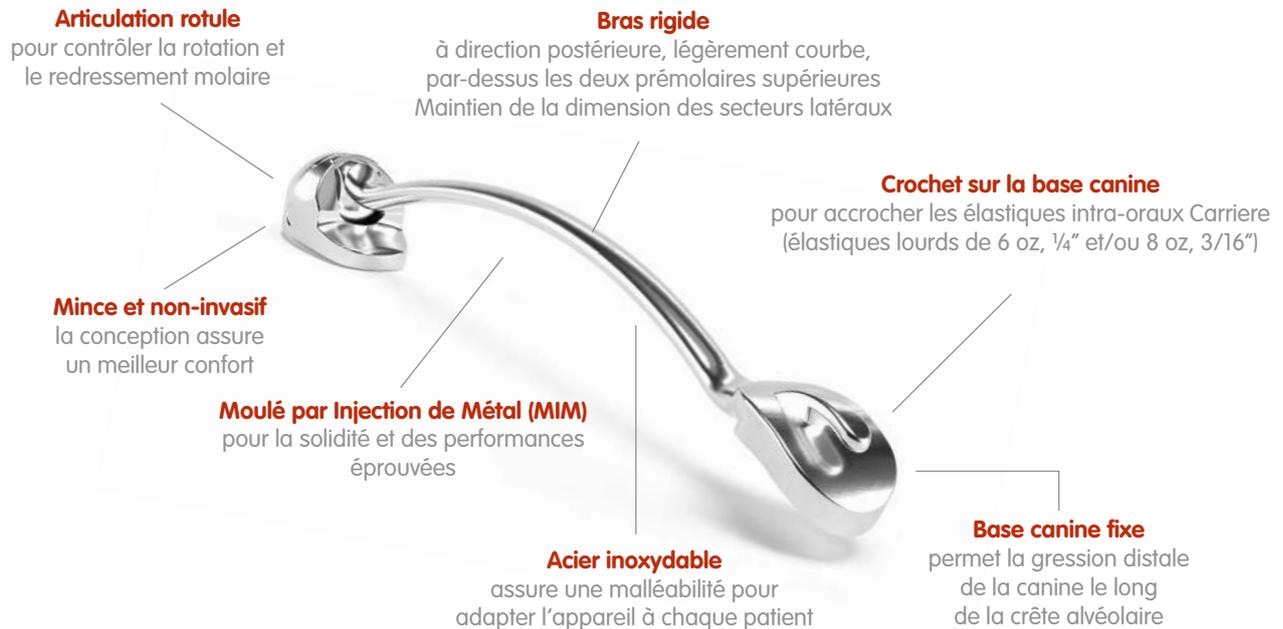
# Correcteur de Classe II et Classe III

MOTION3D™

*L'original*



Limite les extractions et permet de faire passer les patients d'une Classe II difficile à une Classe I



#### Forces libres et maîtrisées :

l'articulation à rotule permet une liberté de mouvement maximum, et possède aussi des stops intégrés qui permettent aux molaires de se déplacer directement vers leur position correcte sans sur-rotations ou angulations indésirables

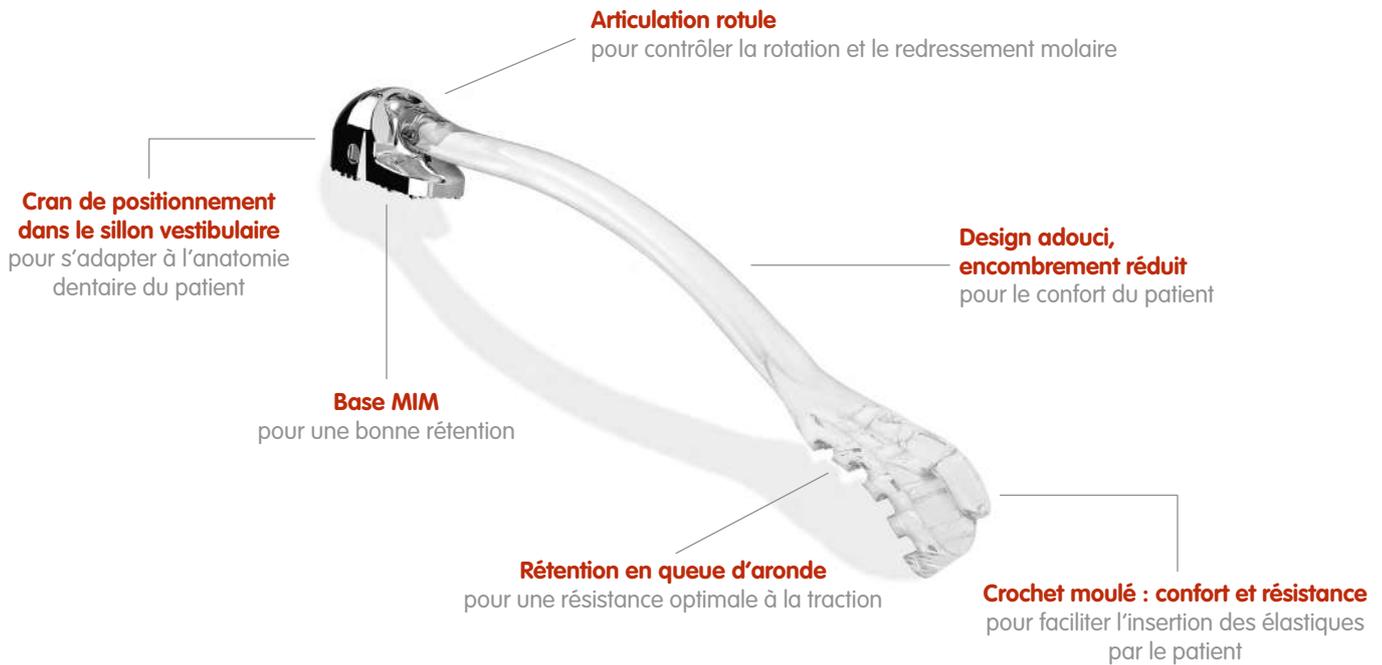
#### Caractéristiques

- conception mince, esthétique et non invasive pour un traitement confortable et une diminution du temps de traitement, résultats obtenus en 4 à 6 mois.
- exerce une force naturelle, douce et uniforme de distalisation molaire avec maîtrise de la rotation et correction de l'angulation.
- contrôle de la rotation molaire autour de sa racine palatine.
- redressement de la première molaire maxillaire et par effet de translation de la seconde molaire.
- respect des structures parodontales.
- établissement de la plateforme de classe I.
- simplification du cas pour le traitement en Carriere **SLX3D™**

Taille	Kit	Gauche	Droite	Taille	Kit	Gauche	Droite
CARRIERE MOTION 13 mm	DCDA 13C	DCDA 13L	DCDA 13R	CARRIERE MOTION 24 mm	DCDA 24C	○ DCDA 24L	○○ DCDA 24R
CARRIERE MOTION 14 mm	DCDA 14C	DCDA 14L	DCDA 14R	CARRIERE MOTION 25 mm	DCDA 25C	● DCDA 25L	●● DCDA 25R
CARRIERE MOTION 15 mm	DCDA 15C	● DCDA 15L	●● DCDA 15R	CARRIERE MOTION 26 mm	DCDA 26C	●● DCDA 26L	●●● DCDA 26R
CARRIERE MOTION 16 mm	DCDA 16C	○ DCDA 16L	○○ DCDA 16R	CARRIERE MOTION 27 mm	DCDA 27C	● DCDA 27L	●● DCDA 27R
CARRIERE MOTION 17 mm	DCDA 17C	● DCDA 17L	●● DCDA 17R	CARRIERE MOTION 28 mm	DCDA 28C	○ DCDA 28L	○○ DCDA 28R
CARRIERE MOTION 18 mm	DCDA 18C	●● DCDA 18L	●●● DCDA 18R	CARRIERE MOTION 29 mm	DCDA 29C	● DCDA 29L	●● DCDA 29R
CARRIERE MOTION 19 mm	DCDA 19C	●●● DCDA 19L	●●●● DCDA 19R	CARRIERE MOTION 30 mm	DCDA 30C	●● DCDA 30L	●●● DCDA 30R
CARRIERE MOTION 20 mm	DCDA 20C	○ DCDA 20L	○○ DCDA 20R	CARRIERE MOTION 31 mm	DCDA 31C	● DCDA 31L	●● DCDA 31R
CARRIERE MOTION 21 mm	DCDA 21C	● DCDA 21L	●● DCDA 21R	CARRIERE MOTION 32 mm	DCDA 32C	DCDA 32L	DCDA 32R
CARRIERE MOTION 22 mm	DCDA 22C	●● DCDA 22L	●●● DCDA 22R	CARRIERE MOTION 33 mm	DCDA 33C	DCDA 33L	DCDA 33R
CARRIERE MOTION 23 mm	DCDA 23C	●●● DCDA 23L	●●●● DCDA 23R	CARRIERE MOTION 34 mm	DCDA 34C	DCDA 34L	DCDA 34R

# Carriere® MOTION3D™ Clear

Le CARRIERE MOTION3D™ dans sa version esthétique



## Caractéristiques

- pour les traitements esthétiques de bout en bout, que ce soit par gouttières en lingual ou en céramiques.

## Mécanique du MOTION3D™ (et MOTION3D™ Clear)



Figure 1 - Rotation et redressement contrôlés de la molaire

Figure 2 - Avec des molaires en rotation mésiale, les canines ne peuvent avoir de relation de Classe I

Figure 3 - Mobilise indépendamment chaque segment postérieur de canine ou prémolaire à molaire, en bloc

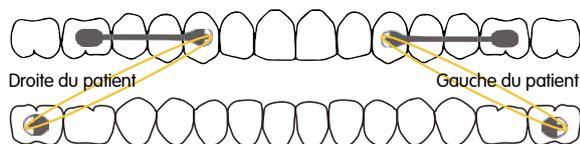
Figure 4 - Molaires maxillaires distalées et rotation corrigée, donnant aux canines maxillaires une plateforme pour venir en occlusion de Classe I

Taille	Kit	Gauche	Droite
CARRIERE MOTION CLEAR 16 mm	DCDA 816C	○ DCDA 816L	○ DCDA 816R
CARRIERE MOTION CLEAR 18 mm	DCDA 818C	● DCDA 818L	● DCDA 818R
CARRIERE MOTION CLEAR 20 mm	DCDA 820C	● DCDA 820L	● DCDA 820R
CARRIERE MOTION CLEAR 23 mm	DCDA 823C	● DCDA 823L	● DCDA 823R
CARRIERE MOTION CLEAR 25 mm	DCDA 825C	● DCDA 825L	● DCDA 825R
CARRIERE MOTION CLEAR 27 mm	DCDA 827C	● DCDA 827L	● DCDA 827R
CARRIERE MOTION CLEAR 6 KIT		DCDA 801C	
CARRIERE MOTION CLEAR 20 KITS		DCDA802C	

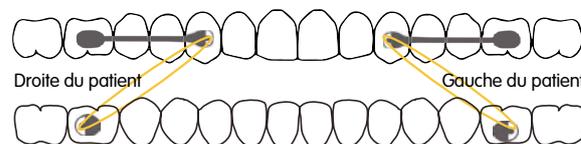
# Protocoles d'élastiques Carriere® MOTION3D™ Classe II

## Protocole standard

le 1<sup>er</sup> mois : élastiques de Force 1 (6 oz, 1/4")  
 après le 1<sup>er</sup> mois : élastiques de Force 2 (8 oz, 3/16")



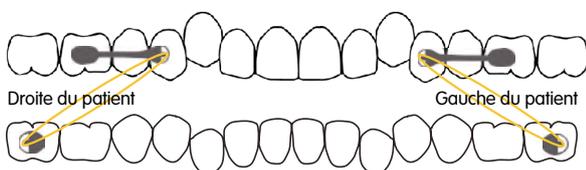
MOTION3D® de 3 à 6 en haut avec tube sur la 7 du bas



MOTION3D® de 3 à 6 en haut avec tube sur la 6 du bas

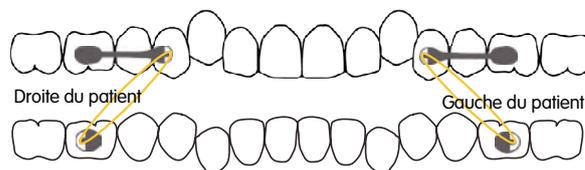
## Protocole pour canines incluses

Pour canines incluses ou déplacées  
 en palatin ou en vestibulaire



MOTION3D® de 4 à 6 en haut avec tube sur la 7 du bas

- le 1<sup>er</sup> mois : élastiques de Force 1 (6 oz, 1/4")
- après le 1<sup>er</sup> mois : élastiques de Force 2 (8 oz, 3/16")



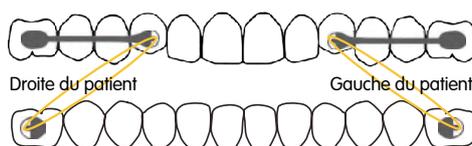
MOTION3D® de 4 à 6 en haut avec tube sur la 6 du bas

- le 1<sup>er</sup> mois et ensuite : élastiques de Force 2 (8 oz, 3/16")

## Protocole pour denture mixte avec canine de lait

2/3 de la couronne des canines de lait doivent être disponibles

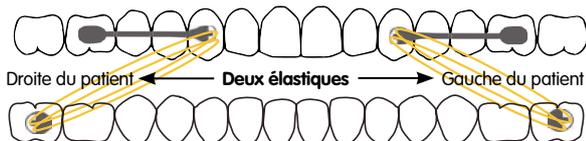
- du 1<sup>er</sup> au 5<sup>ème</sup> mois : 4 oz, 1/4 "
- après le 6<sup>ème</sup> mois : 6 oz, 1/4 "



MOTION3D® de la canine de lait avec tube sur la 6 du bas

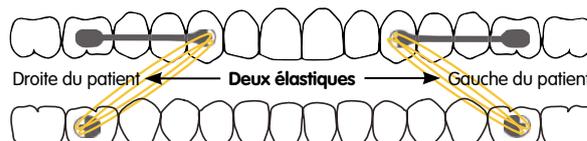
## Patients adultes avec densité osseuse élevée

Si après trois mois de protocole standard chez les patients de Classe II Division 2 à densité osseuse élevée,  
 il n'y a pas de mouvement, accélération du processus par les moyens suivants :



MOTION3D® de 3 à 6 avec tube sur la 7 du bas

- Le 1<sup>er</sup> mois - nuit : élastiques doublés Force 1 et Force 2 (6 oz, 1/4 " & 8 oz, 3/16")
- Le 1<sup>er</sup> mois - jour : simple élastique Force 2 (8 oz, 3/16")
  - 2<sup>ème</sup> mois et ensuite : revenir à un simple élastique de Force 2 (8 oz, 3/16") pour finir



MOTION3D® de 3 à 6 avec tube sur la 6 du bas

- Le 1<sup>er</sup> mois - nuit : élastiques doubles de Force 2 (8 oz, 3/16")
- 2<sup>ème</sup> mois et ensuite : revenir à un simple élastique de Force 2 (8 oz, 3/16")

# Carriere® MOTION3D™ Classe III

Traitement Mini invasif pour des dysharmonies squelettiques qui nécessitent habituellement une chirurgie orthognatique



## Caractéristiques

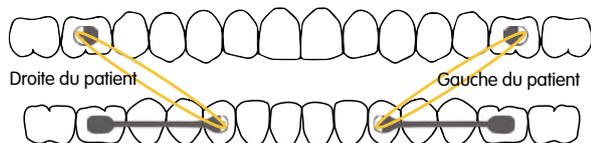
- base canine avec crochet rétentif.
- base molaire sans rotule pour limiter les interférences occlusales et assurer la tenue du dispositif.
- « vague » souple dans le bras. Positionnement de la première molaire mandibulaire.

Taille	Kit	Unitaire
CARRIERE MOTION Classe III 16 mm	DCDA 416C	DCDA 416UNIV
CARRIERE MOTION Classe III 18 mm	DCDA 418C	DCDA 418UNIV
CARRIERE MOTION Classe III 20 mm	DCDA 420C	DCDA 420UNIV
CARRIERE MOTION Classe III 23 mm	DCDA 423C	DCDA 423UNIV
CARRIERE MOTION Classe III 25 mm	DCDA 425C	DCDA 425UNIV
CARRIERE MOTION Classe III 27 mm	DCDA 427C	DCDA 427UNIV
CARRIERE MOTION Classe III 29 mm	DCDA 429C	DCDA 429UNIV
CARRIERE MOTION Classe III 31 mm	DCDA 431C	DCDA 431UNIV
CARRIERE MOTION Classe III kit de 3 set	DCDA 407C	
CARRIERE MOTION Classe III kit de 6 set	DCDA 408C	

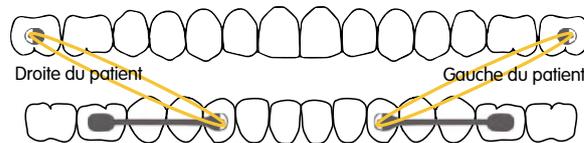
# Protocoles d'élastiques Carriere® MOTION3D™ Classe III

## Protocole standard

Un élastique sera installé de la canine du bas à la molaire supérieure.  
Utilisation d'un élastique 6 oz, 1/4" (Force 1) pendant tout le traitement



MOTION3D™ de 3 à 6 en bas avec tube sur la 6 du haut



MOTION3D™ de 3 à 6 en bas avec tube sur la 7 du haut

## Elastiques Intra Oraux Carrière

Les Elastiques Intra Oraux Carrière sont le moteur du MOTION3D™. Ils délivrent des forces précises correspondantes aux différentes configurations de traitement.

Ils assurent le passage précis et en douceur vers une plateforme de classe I.



Désignation	Réf.
<b>avec latex</b>	
Elastiques Intra Oraux Motion Force 1 - 6 oz, 1/4" x 50	E424 9F1
Elastiques Intra Oraux Motion Force 2 - 8 oz, 3/16" x 50	E424 9F2
<b>sans latex</b>	
Elastiques Intra Oraux Motion Force 1 - 6 oz, 1/4" x 50	E424 8F1
Elastiques Intra Oraux Motion Force 2 - 8 oz, 3/16" x 50	E424 8F2



## Bouton Sidekick spécial Concept Carriere

- Base rétentive
- Encombrement réduit
- Facilite la mise en place des élastiques par le patient
- Pour les cas traités ensuite par gouttière d'alignement : évite la pose d'un tube

Référence : DCDA 003

## Instruments Carriere® pour la mise en place du MOTION3D™



Pour maintenir  
le MOTION3D™

Référence : 201-507



# Bracket autoligaturant

**SLX 3D™**



# Bracket autoligaturant SLX 3D™

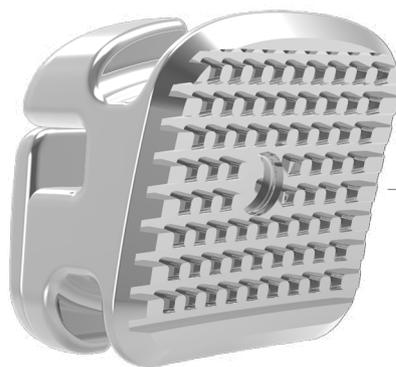
**Confort**  
du bracket grâce  
à son capot



**External Sure lock Clip**  
pour éviter les rétentions alimentaires

**Capot**  
couvrant tout le slot pour un  
bon contrôle des rotations

**Largeur**  
adaptée à la taille de la dent pour un  
contrôle optimisé des rotations



**Guard Rail™**  
pour faciliter les  
éliminations de colle

## Caractéristiques

- Gorge en .022X.028.
- Largeur du bracket adaptée à chaque dent pour le respect de la distance inter bracket et le contrôle des rotations.
- Repères pour le placement du bracket sur la dent.
- Epaisseur réduite.
- Capot couvrant tout le bracket : confort, pas de rétention alimentaire, contrôle maximum des trois sens de l'espace.
- Ouverture « Twist », se met en position ouverte verrouillée par une simple torsion de l'instrument dans l'encoche du capot.
- Ouverture vers le bord occlusal.
- Technologie Adhésive Guard Rail™ : pour une élimination des surplus de colle en distal et mésial.

# Bracket autoligaturant *SLX 3D*<sup>TM</sup>

## Instruments Carriere® *SLX 3D*<sup>TM</sup> pour l'ouverture Twist !



Référence : 201-509



Pour ouverture  
des capots *SLX 3D*



Référence : 201-508



Pour ouverture  
des capots *SLX 3D*



Référence : P201 510



La pointe plate de l'instrument s'insère  
entre le corps et le haut du capot. Un  
léger mouvement de rotation entraîne  
ensuite l'ouverture de ce capot.

## Ouverture Twist !



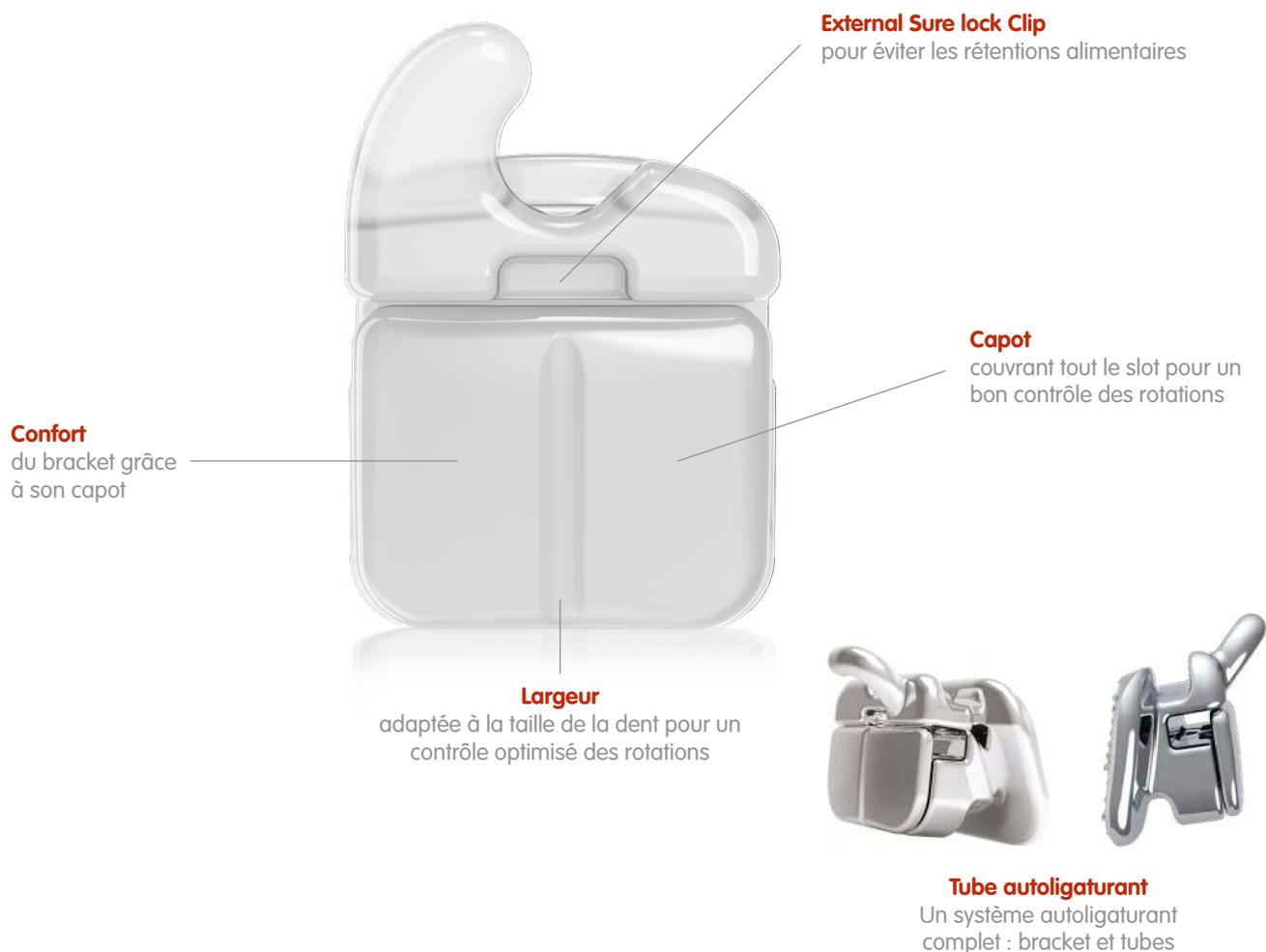
### Brackets *SLX 3D*<sup>TM</sup> \*

	Description	Code-Couleur	Dent#	Torque	Ang	Antirotation	.022 R	.022 L
<b>MAXILLARY</b>								
CENTRALES	—	<b>NOIR</b>	U1	+12°	+5°	0°	777-UR1-10	777-UL1-10
LATÉRALES	—	<b>ROSE</b>	U2	+8°	+8°	0°	777-UR2-10	777-UL2-10
CANINES	Crochet	<b>VERT</b>	U3	0°	+9°	0°	777-UR3-HK-10	777-UL3-HK-10
PRÉMOLAIRES	—	<b>VIOLET</b>	U4 & 5's	-7°	0°	0°	777-UR45-10	777-UL45-10
PRÉMOLAIRES	Crochet	<b>VIOLET</b>	U4 & 5's	-7°	0°	0°	777-UR45-HK-10	777-UL45-HK-10
1 <sup>ÈRES</sup> MOLAIRES	TAC MÉTAL	<b>BLANC</b>	UR6	-14°	0°	12°	977-UR6-HK-10	977-UL6-HK-10
<b>MANDIBULAR</b>								
	Description	Code-Couleur	Dent#	Torque	Ang	Antirotation	.022 R	.022 L
ANTÉRIEURES	—	<b>JAUNE</b>	L1 & 2's	-1°	0°	0°	777-L12-10	777-L12-10
CANINES	Crochet	<b>BLEU</b>	L3	0°	+5°	0°	777-LR3-HK-10	777-LL3-HK-10
1 <sup>ÈRES</sup> PRÉMOLAIRES	—	<b>GRIS</b>	L4	-12°	+2°	0°	777-LR4-10	777-LL4-10
1 <sup>ÈRES</sup> PRÉMOLAIRES	Crochet	<b>GRIS</b>	L4	-12°	+2°	0°	777-LR4-10-HK	777-LL4-10-HK
2 <sup>ÈRES</sup> PRÉMOLAIRES	—	<b>ROUGE</b>	L5	-17°	+2°	0°	777-LR5-10	777-LL5-10
2 <sup>ÈRES</sup> PRÉMOLAIRES	Crochet	<b>ROUGE</b>	L5	-17°	+2°	0°	777-LR5-10-HK	777-LL5-10-HK
1 <sup>ÈRES</sup> MOLAIRES	TAC MÉTAL	<b>BLANC</b>	LR6	-25°	0°	12°	977-LR6-HK-10	977-LL6-HK-10

### Kits Carriere *SLX 3D*

Description	QtÉ de sets	Total brackets	Numéros article .022
U/L 5x5 kit avec crochets sur les 3s, 4s, 5s	1	20	777-KIT-HKS
UL 5x5 kit avec crochets sur 3	1	20	777-KIT-HK
UL 6x6 kit avec crochets sur 3s et 6s	1	20	777-KIT6-HK
UL 6x6 kit avec crochets sur 3s, 4s, 5s et 6s	1	20	777-KIT6-HKS

# bracket SLX3D™ Clear



## Brackets SLX3D™ Clear\*

	Description	Code-Couleur	Dent#	Torque	Ang	Antirotation	.022 R	.022 L
<b>MAXILLARY</b>								
CENTRALES	—	<b>NOIR</b>	U1	+12°	+5°	0°	776-UR1-5	776-UL1-5
LATÉRALES	—	<b>ROSE</b>	U2	+8°	+8°	0°	776-UR2-5	776-UL2-5
CANINE	Crochet	<b>VERT</b>	U3	0°	+9°	0°	776-UR3-HK-5	776-UL3-HK-5
PRÉMOLAIRES	—	<b>VIOLET</b>	U4 & 5'S	-7°	0°	0°	776-U45-5	776-U45-5
PRÉMOLAIRES	Crochet	<b>VIOLET</b>	U4 & 5'S	-7°	0°	0°	776-UR45-HK-5	776-UL45-HK-5
1 <sup>ÈRES</sup> MOLAIRES	—	<b>Blanc</b>	U6'S	-14°	0°	12°DO	976-UR6-5	976-UL6-5
<b>MANDIBULAR</b>								
	Description	Code-Couleur	Dent#	Torque	Ang	Antirotation	.022 R	.022 L
ANTÉRIEURES	—	<b>JAUNE</b>	L1 & 2's	-1°	0°	0°	777-L12-10	777-L12-10
CANINES	Crochet	<b>BLEU</b>	L3	0°	+5°	0°	777-LR3-HK-10	777-LL3-HK-10
1 <sup>ÈRES</sup> PRÉMOLAIRES*	—	<b>GRIS</b>	L4	-12°	+2°	0°	777-LR4-10	777-LL4-10
1 <sup>ÈRES</sup> PRÉMOLAIRES*	Crochet	<b>GRIS</b>	L4	-12°	+2°	0°	777-LR4-10-HK	777-LL4-10-HK
2 <sup>NDES</sup> PRÉMOLAIRES*	—	<b>ROUGE</b>	L5	-17°	+2°	0°	777-LR5-10	777-LL5-10
2 <sup>NDES</sup> PRÉMOLAIRES*	Crochet	<b>ROUGE</b>	L5	-17°	+2°	0°	777-LR5-10-HK	777-LL5-10-HK

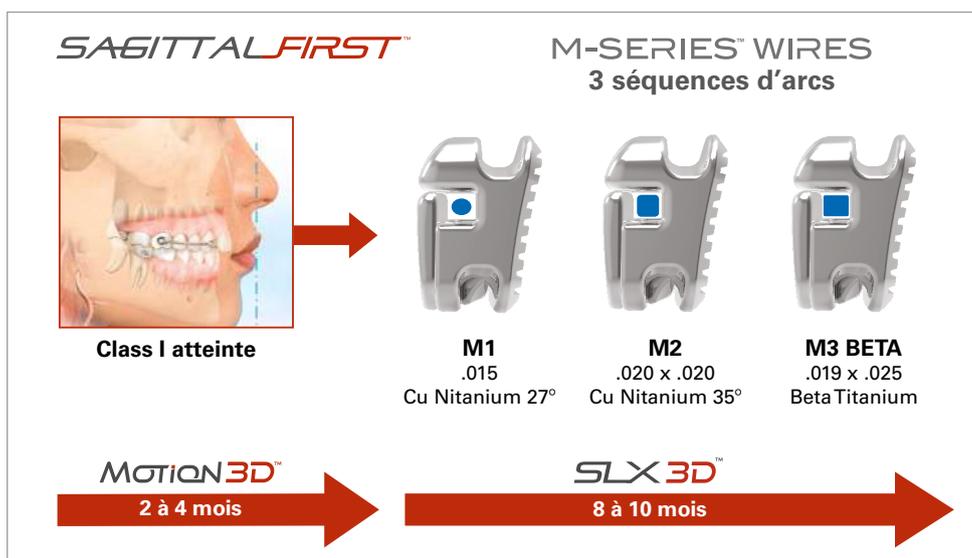
## Kits Carriere SLX3D™ Clear

Description	QTÉ de sets	Total brackets	Numéros article .022
U 5x5 Clear, L 3x3 Clear, L 4s & 5s métal, avec crochets sur 3s, 4s, 5s	1	20	776-KIT-HKS-P
U 5x5 Clear, L 5x5 Metal, avec crochets sur 3s, 4s, 5s	1	20	776-KITCM-HKS
UL 5 à 5 Clear avec crochet sur 3s	1	20	776-KIT-HK
UL 5 à 5 Clear avec crochet sur 3s, 4s, 5s	1	20	776-KIT-HKS
UL 6 à 6 avec crochet sur 3s et 6s	1	20	776-KIT6-HK
UL 6 à 6 avec crochet sur 3s, 4s, 5s et 6s	1	20	776-KIT6-HKS

# Les séquences d'arcs du Concept Carriere®

## Les fils M-Series sont conçus pour :

- Réduire le nombre de fils utilisés
- Terminer les cas en 12 mois environ



## Séquences d'arcs Concept Carriere®

Nom de l'arc	Description	Objectif	Tps Traitement	RDVS
M-1	.015 Cu Nitium 27°	Débuter le nivellement, l'alignement, les rotations	5/6 semaines	1
M-2	.020X.020 Cu Nitium 35°	Finalisation du nivellement, de l'alignement, des rotations	6/18 semaines	2/3
M-3 Beta	.019X.025 Beta Titanium	Finitions	8/12 semaines	2/3

## Séquences Optionnelles

Nom de l'arc	Description	Objectif	Tps Traitement	RDVS
M-1-5	.018 Cu Nitium 27°	Utilisé pour des rotations complexes avant le M-2	5/6 semaines	1
M-2-5	.019X.025 Cu Nitium 35°	Pour la phase II avec le SLX 3D Clear Pour finaliser l'alignement avant le M-3 Beta	6/18 semaines	2/3
M-3 Acier	.019X.025 Acier	Stabilisation chirurgicale avant une chirurgie et/ou pour compléter l'expansion dans les cas complexes. Utilisé à la place du M-3 Beta	8/12 semaines	2/3

# Les vidéos Youtube du Concept Carriere®



Correction des open bite avec le **MOTION3D™** clear et aligners



Traitement d'une Classe II Open Bite avec le **MOTION3D™** Classe II et Myofunctional thérapie



Carriere® Clear **MOTION3D™** Class II Appliance Maxillary hypoplasia



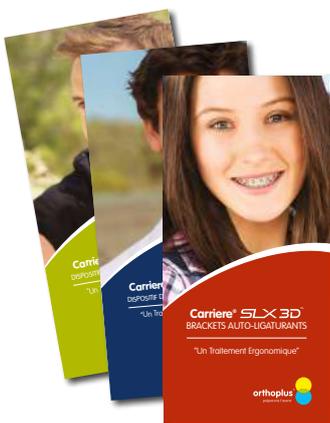
Carriere® **MOTION3D™** Clear™ Appliance for Class II with Clear Aligners Patient Education Animation



Bracket Carriere **SLX3D™**

Et d'autres vidéos sur la chaîne Youtube/Orthoplus !

## Supports de présentation et de motivations disponibles pour vos patients



Flyers



Vidéos Youtube



Typodonts

# Le parcours de formation

## WEBINAR - ATELIER PRATIQUE IN-OFFICE - CONFÉRENCE

### WEBINAR: Découverte du Motion Carriere® - Sagittal first

- Jeudi 9 janvier 2025 - **Zoom** - Dr Olivier SETBON
- Jeudi 20 mars 2025 - **Zoom** - Dr Gabriel BENDAHAN
- Mardi 10 juin 2025 - **Zoom** - Dr Olivier SETBON
- Jeudi 4 septembre 2025 - **Zoom** - Dr Gabriel BENDAHAN

### ATELIER PRATIQUE SUR TYPODONT : Le Motion de A à Z

- Jeudi 6 février 2025 - **Cabinet Dr Assor** - Dr Jacques-Yves ASSOR
- Jeudi 27 mars 2025 - **Cabinet Dr Assor** - Dr Jacques-Yves ASSOR
- Jeudi 22 mai 2025 - **Cabinet Dr Assor** - Dr Jacques-Yves ASSOR
- Jeudi 18 septembre 2025 - **Cabinet Dr Assor** - Dr Jacques-Yves ASSOR
- Jeudi 18 décembre 2025 - **Cabinet Dr Assor** - Dr Jacques-Yves ASSOR

### IN-OFFICE : Aux origines du Motion Carriere

- Jeudi 15 et vendredi 16 mai 2025 - **Clinica Carriere Barcelone** - Dr Luis CARRIERE
- Jeudi 25 et vendredi 26 septembre 2025 - **Clinica Carriere Barcelone** - Dr Luis CARRIERE

Inscrivez vous directement en ligne sur :  
[www.orthoplus.fr](http://www.orthoplus.fr)

Contactez-nous pour obtenir plus d'informations :

☎ 01 69 35 11 56 - 📞 06 76 87 13 37  
[evenements@orthoplus.fr](mailto:evenements@orthoplus.fr)

# Conditions Générales de Vente

## 1 - OBJET

Les présentes conditions générales ont pour objet de s'appliquer à chaque commande passée auprès de la Société Orthoplus (« le Vendeur ») et, partant, de régir les droits et obligations de la Société Orthoplus dans le cadre des dites ventes auprès de ses Clients (« les Acheteurs »). A défaut de contrat conclu entre la Société Orthoplus et son Client, ou de conditions générales ou particulières d'achat expressément acceptées par la Société Orthoplus, les ventes effectuées sont soumises aux présentes Conditions Générales de Ventes. En conséquence, toutes commandes de produits ou prestations de services fournies par la Société Orthoplus implique l'adhésion sans réserve du Client aux présentes conditions générales de vente, à l'exclusion de tout catalogue, prospectus ou autre document publicitaire qui n'ont qu'une valeur indicative. Ces Conditions Générales de Vente s'appliquent à chaque commande, sauf stipulation particulière dérogatoire qui serait alors expressément convenue entre les Parties.

## 2 - PRIX

Toute commande sera facturée au tarif en vigueur au jour de sa passation et de son acceptation par la Société Orthoplus. Les prix des articles et des services proposés par la Société Orthoplus sont exprimés en euros et Hors Taxe (HT). Il sera ajouté aux prix proposés les taux de TVA en vigueur au jour de la passation de la commande, ainsi que les frais de port et autres frais annexes éventuels. Les prix du tarif peuvent être modifiés sans préavis.

## 3 - CONDITIONS DE PAIEMENT

Le règlement des commandes doit être effectué au comptant à réception des marchandises ou à mise à disposition des services par tout moyen de paiement. Les modes de règlement suivants sont acceptés : CB, Virement bancaire, chèque, prélèvement et Carte American Express aux conditions suivantes : Pour les règlements par Prélèvement, sa mise en place sera effective sous réserve que le formalisme bancaire soit complété. Escompte pour paiement anticipé : Néant. Tous les prix indiqués dans les conditions tarifaires sont franco de port pour la France métropolitaine et Monaco sous réserve d'un montant minimum de facturation de 200 € TTC. En dessous de ce montant, une participation forfaitaire de 15 € TTC sera appliquée. Pour le matériel dont le poids excède 30 kilos, les conditions de transport devront être, au préalable, acceptées par le client. Pour les territoires des DOM-TOM, tous les frais liés à la vente, au transport et aux formalités douanières sont à la charge de l'Acheteur et seront facturés au coût réel d'expédition. Le mode de transport s'effectuera aux choix, frais et risques de l'Acheteur.

### Retard de règlement :

Toute facturation non payée selon les conditions stipulées aux présentes ou tout report d'échéance sans accord de la Société Orthoplus, sera majorée d'intérêts de retard au taux conventionnel de 1 % par quinzaine de retard sans mise en demeure préalable. En outre, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement, d'un montant de 45 € TTC sera immédiatement appliquée.

## 4 - REMISES ET RABAIS

Les marchandises et prestations de services fournis par la Société Orthoplus sont facturées aux conditions de tarifs en vigueur au moment de la commande telles qu'elles figurent dans le catalogue. Des remises particulières peuvent être appliquées. Elles ne sauraient être cumulables avec des remises liées à des opérations promotionnelles faisant l'objet d'une communication spécifique. Un certain nombre d'articles du catalogue de la Société Orthoplus ne peuvent faire l'objet de remises et/ou rabais. Ils sont spécifiquement signalés dans la documentation commerciale en vigueur sous réserve des modifications tarifaires telles que prévues à l'article 2 des présentes.

## 5-CONDITIONSDELIVRAISON/DELAID'EXPEDITION / LIEU DE REALISATION ET RECEPTION

### Conditions de livraison / expédition

Les délais de livraison ne sont donnés qu'à titre indicatif et ne sauraient engager la responsabilité de la Société Orthoplus. Les marchandises voyagent dans tous les cas aux risques et périls exclusifs du destinataire. La Société Orthoplus ne saurait être tenue pour responsable des retards liés aux défaillances des prestataires auxquels elle fait appel. Aussi, les délais de livraisons sont-ils donnés à titre indicatifs. Un retard ne saurait justifier, sauf accord préalable, l'annulation de la commande. Les commandes de produits spécifiques et/ou hors catalogues font l'objet de délais de livraison particuliers après accord du Client. Les produits spécifiques et/ou hors catalogue ne sont ni repris, ni échangés.

### Vices cachés

La Société Orthoplus garantit cependant à l'Acheteur les produits contre tous les vices cachés conformément au droit français en vertu des dispositions applicables des articles 1641 et suivants du Code Civil. Lors de la réception de la livraison, il appartient à l'acheteur de vérifier l'état de la réception, de faire immédiatement les réserves utiles auprès du transporteur, et d'en aviser ce dernier dans les 48 heures par LRAR conformément à l'article 105 du Code de Commerce. Parallèlement, l'acheteur s'oblige à en aviser la Société Orthoplus, dans le même temps, en fournissant les justificatifs de la réalité des vices ou anomalies invoqués. En contrepartie, la société Orthoplus s'engage à examiner la réclamation dans les plus brefs délais et s'oblige, le cas échéant, à toutes les conséquences légales de la garantie des vices cachés.

### Fractionnement de commande

La Société Orthoplus se réserve le droit de fractionner les commandes en cas de livraisons partielles d'une commande et s'engage à prendre à sa charge les frais de ports des livraisons supplémentaires.

## 6 - SATISFACTION

En cas de non satisfaction, les marchandises peuvent être retournées à la Société Orthoplus, à la charge pleine et entière du Client **dans un délai de 90 jours ouvrables** à compter de la date de réception de la commande et sous réserve d'être dûment accompagnées du bon retour intégralement renseigné. Les marchandises qui ne seraient retournées, passé ce délai, tout comme les marchandises qui ne seraient pas dans leur emballage d'origine, ou dont l'emballage d'origine serait défectueux ne seront ni reprises ni échangées. En cas d'acceptation des marchandises retournées, **un avoir sera émis avec une validité de 6 mois**

## 7 - CLAUSE PENALE

Le défaut de paiement total ou partiel entraîne de plein droit, et sans mise en demeure préalable, l'allocation à la Société Orthoplus d'une pénalité de retard égale à une fois et demie (1,5) le taux d'intérêt légal. Cette pénalité est calculée sur l'intégralité des sommes TTC restant dues. Elle court à compter de la date d'échéance du prix jusqu'à son paiement total. Le taux d'intérêt légal de référence est celui en vigueur au jour de l'utilisation des présentes conditions générales de vente.

## 8 - CLAUSE RESOLUTOIRE

Si, dans les trente (30) jours suivant la mise en œuvre de l'article « clause pénale », le client n'a toujours pas acquitté la somme due au titre de la commande effectuée auprès de la Société Orthoplus, la vente sera résolue de plein droit, sans autre formalité, dès réception de la mise en demeure envoyée par la Société Orthoplus. En outre, la Société Orthoplus se réserve le droit de réclamer des dommages et intérêts au Client défaillant. L'existence de la présente clause n'interdit pas à la Société Orthoplus de renoncer au bénéfice de celle-ci et de demander le paiement du prix.

## 9 - CLAUSE DE RESERVE DE PROPRIETE

De convention expresse et conformément à la Loi n°80.335 du 12 mai 1980, la Société Orthoplus se réserve la propriété des marchandises fournies et vendues telles que définies dans le bon de commande ou la facture jusqu'au paiement intégral du prix par le Client. Pendant la durée de la réserve de propriété, le Client supportera la charge des risques en cas de perte ou de destruction de la chose vendue dès sa livraison quelle que soit la forme de ladite livraison. En cas de cessation d'activité du Client, quelle qu'en soit la cause, la propriété des produits et services livrés et restés impayés pourront être revendiqués par la Société Orthoplus. En cas d'utilisation ou de revente de marchandises fournies par la Société Orthoplus alors que le Client n'a pas réglé l'intégralité du prix, celui-ci s'engage à informer tout acquéreur de la présente clause de réserve de propriété grevant lesdites marchandises et du droit de la Société Orthoplus de revendiquer entre ses mains, soit les marchandises concernées, soit le prix de ceux-ci.

## 10 - ENGAGEMENTS

La société Orthoplus s'engage à mener à bien la tâche précisée à l'article « objet » conformément aux règles de l'art et de la meilleure manière. La Société Orthoplus ne saurait être tenue pour responsable des utilisations des produits. Les produits consommables proposés par la Société Orthoplus sont étudiés et fabriqués pour un usage unique. Les versions des attaches à coller proposées par la Société Orthoplus ne prétendent pas qu'elles soient cautionnées en aucune façon par les docteurs cités en intitulé des produits. Les photos du catalogue ne sont pas contractuelles et ne sauraient engager la Société Orthoplus

## 11 - FORCE MAJEURE

La société Orthoplus n'encourt aucune responsabilité en cas de non-exécution ou de retard dans l'exécution de l'une quelconque de ses obligations si celui-ci résulte d'un fait indépendant de sa volonté et qui échappe à son contrôle. Est considéré comme tel, tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible au sens de l'article 1148 du Code Civil.

## 12 - ATTRIBUTION DE JURIDICTION

Tout litige relatif à l'interprétation, l'exécution ou la rupture des présentes est soumis au droit français. La seule juridiction reconnue et acceptée par les parties est le Tribunal de Commerce d'Evry.

## 13 - ADHESION ECOSYSTEM

L'identifiant unique **FR000663\_05H6KX** attestant de l'enregistrement au registre des producteurs de la filière EEE, en application de l'article L.541-10-13 du Code de l'Environnement a été attribué par l'ADEME à la société Orthoplus (N° SIRET : 339 696 320 0001). Cet identifiant atteste de sa conformité au regard de son obligation d'enregistrement au registre des producteurs d'Equipements Electriques et Electroniques et de la réalisation de ses déclarations de mises sur le marché auprès d'**ecosystem**.



 HENRY SCHEIN®  
ORTHODONTICS

*The New Movement In Orthodontics™*

**Orthoplus SAS**

28, rue Ampère - BP 28

91430 Igny - France

**Tél.** +33 (0)1 69 41 90 28

**Fax** +33 (0)1 60 19 32 22

drc@orthoplus.fr

[www.orthoplus.fr](http://www.orthoplus.fr)

